



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière, que la Ville de Louiseville a vendu les terrains connus et désignés comme suit, à savoir :

- À Stéphane Arseneault le lot 5 458 384 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 47 486,17 \$ taxes en sus;
- À Anthony Lavaute et Jennifer Corbin Boucher le lot 5 458 423 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 28 161,08 \$ taxes en sus;
- À Joannie Lacombe-Armstrong et Jonathan Gagnon-Benoît le lot 5 458 442 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 28 308,00 \$ taxes en sus.

Cet avis est publié conformément à l'article 28, paragraphe 1.0.1, de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q. c. C-19).

DONNÉ à Louiseville, ce 6^e jour du mois de décembre 2017.

Maude-Andrée Pelletier, greffière